

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-26-000264

Valable 5 ans à compter du 16 juin 2026

| | |
|---|---|
| Demandeur | SAINT CLAIR TEXTILES 415 Avenue de Savoie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR France |
| SIREN | 381424712 |
| Référence commerciale | SUNBLOCK |
| Description sommaire fournie par le demandeur | Support polyester enduit de PVC, à raison de 670 g/m ² , sur les deux faces, ignifugé dans la masse. |
| Masse surfacique déterminée par le laboratoire | 852 g/m ² ± 10% |
| Épaisseur mesurée par le laboratoire | 0,63 mm ± 10% |
| Coloris | Tous coloris |
| Utilisation | Pergolas, Auvents, Glamping, Voiles d'ombrage, Chapiteaux |

Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples

Classement :

M2

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°EFR-26-000264-BE-A du 19 juin 2026.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 433-3 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Saint-Aubin, le 19 juin 2026

X 

Chargé d'affaires
Signé par : Laure BARBIER

X 

Superviseur
Signé par : Lise RODIER